



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Délégation académique à la
formation des personnels de
l'éducation nationale
DAFPEN-CAFA

Affaire suivie par la Directrice
des services :

Geneviève CAGNON BOULC'H

Téléphone

05 57 57 39 86

Mél :

ce.cafa@ac-bordeaux.fr

5, rue Joseph
de Carayon-Latour
BP 935
33060 Bordeaux Cedex



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Bordeaux, le 28 août 2017

**Le Recteur de la région académique Nouvelle-Aquitaine
Recteur de l'académie de Bordeaux
Chancelier des Universités d'Aquitaine**

à

Mesdames et Messieurs

Les Inspecteurs d'académie, Directeurs académiques des services de l'éducation nationale, de la DORDOGNE, de la GIRONDE, des LANDES, du LOT-ET-GARONNE, des PYRENEES-ATLANTIQUES,

Les Chefs d'établissement du second degré

Les Directeurs de CIO

Les Directeurs des EREA

Les Directeurs de service du rectorat

Pour information

Madame et Messieurs

Les Présidents d'Universités

Monsieur le Directeur du CROUS

Objet : Campagnes d'inscription au plan académique de formation des personnels ATSS, RF Laboratoire, et d'encadrement 2017-2018

Le plan académique de formation des personnels d'encadrement et des personnels administratifs, techniques, sociaux, de santé, de recherche et formation (laboratoire) pour l'année scolaire 2017-2018 est consultable à partir du 29 août 2017, à l'adresse suivante :

<http://paf.ac-bordeaux.fr>

ou à partir du site du rectorat – rubriques « Personnels », "puis « Formation des personnels".

Je vous informe que **deux campagnes** de recueil des candidatures individuelles seront ouvertes cette année :

- La première campagne d'inscription, dédiée **aux seuls dispositifs mis en œuvre dès la rentrée et jusqu'au 12 octobre 2017 inclus**, ouverte du 29 août au 6 septembre 2017. (campagne d'avis pour la validation par les supérieurs hiérarchiques des candidatures saisies : du 7 septembre au 11 septembre 2017). La liste des dispositifs concernés est jointe en annexe.
- La seconde campagne permettant aux personnels de s'inscrire à *tous les autres dispositifs du PAF prévus jusqu'à la fin de l'année scolaire* du 29 août au 2 octobre 2017 (campagne d'avis : du 3 octobre au 6 octobre 2017).

Les personnels peuvent s'inscrire à partir de l'action de formation consultée sur le site ou directement à partir du portail d'accès aux applications nationales (gestion des personnels/gestion de la formation continue : GAIA / accès individuel) à l'adresse suivante :

<https://portailrh.ac-bordeaux.fr/arena>

Afin de faciliter leur inscription, les personnels devront connaître le numéro de l'action de formation consultable sur le site. Une notice d'aide pour la procédure d'inscription individuelle est accessible sur le site.

L'inscription définitive n'interviendra qu'après examen de l'ensemble des candidatures, *dans la limite du nombre de places prévues au PAF*.

Je vous précise en outre que les personnels affectés sur des fonctions nouvelles bénéficient de **formations spécifiques d'accompagnement à l'emploi**. Dans ce cadre, les agents

.../...

concernés sont convoqués directement, sans inscription préalable. La participation à ces sessions de formation revêt un *caractère obligatoire*. Les calendriers des adaptations à l'emploi concernées sont accessibles sur le site. L'assiduité en formation est contrôlée.

D'autre part, s'agissant des préparations aux concours internes et aux examens professionnels prévues au PAF, les personnels intéressés sont invités à s'inscrire lors des deux campagnes aux modules de leur choix. Des éléments d'information complémentaires (confirmation d'inscription au concours, lettre de motivation, engagement d'assiduité) leur seront demandés à l'appui de leur demande d'inscription. Leur dossier RAEP pourra également leur être demandé.

Enfin, je vous précise que la **campagne d'avis** permet au **supérieur hiérarchique de valider** la candidature des agents placés sous son autorité, candidature qu'il lui appartient d'apprécier dans l'intérêt du service et de la personne.

En l'absence d'avis émis par le supérieur hiérarchique sur une candidature, celle-ci est considérée comme étant validée par le supérieur hiérarchique.

Je vous rappelle que deux campagnes d'avis seront ouvertes :

- La première, **du 7 au 11 septembre 2017** pour la campagne « urgente ».
- La deuxième, **du 3 octobre au 6 octobre 2017** pour la seconde campagne.

Ces campagnes d'avis seront accessibles :

- pour les supérieurs hiérarchiques des services académiques (Rectorat et DSDEN) à l'adresse suivante :

Gestion.in.ac-bordeaux.fr/arena/

- et pour les chefs d'établissement, par:

www.ac-bordeaux.fr,

puis INTRANET, puis « portail de l'établissement ».

Un contrôle d'assiduité est pratiqué, sous couvert du supérieur hiérarchique. En cas d'absence, le justificatif devra être adressé à mes services, *sous couvert du chef d'établissement ou de service concerné*.

Je vous demande par ailleurs de **faciliter les conditions internes d'organisation** permettant aux personnels d'assister aux actions de formation préalablement validées par vos soins, y compris celles sous forme de **classes virtuelles et/ou de parcours FOAD**, se déroulant sur le lieu de travail et évitant les déplacements de l'agent.

Je vous invite à présent à prendre connaissance du plan académique de formation et souhaite qu'il permette à chacun de trouver matière à enrichissement personnel et professionnel.

Pour le Recteur
et par délégation
Le Secrétaire Général
de l'Académie

Laurent GÉRIN

INSCRIPTIONS URGENTES

**ANNEXE : dispositifs nécessitant une inscription individuelle au PAF
au plus tard le 6 septembre 2017 :**

Intitulé	N° de dispositif	Public cible	Capacité d'accueil	Date de la formation
Comptabilité générale de niveau 1 : prise en main d'un poste en agence comptable	17A0040134	<i>Nouveaux fondés de pouvoir et personnels affectés en agence comptable.</i>	30	<i>18, 19 septembre, 5 et 6 octobre 2017</i>
STS WEB	17A0040126	<i>Personnels de direction (formation susceptible d'accueillir sur demande spécifique et motivée du chef d'établissement, quelques personnels de secrétariat en cas d'indisponibilité de l'équipe de direction)</i>	3 x 20 stagiaires	<i>18, 22 et 25 septembre 2017</i>
Préparation à la méthodologie pour l'élaboration du dossier RAEP – Examen professionnel de SAENES classe exceptionnelle	17A0040031	<i>Personnels souhaitant s'inscrire cette année à l'examen professionnel de SAENES classe exceptionnelle (SAENES classe supérieure)</i>	80-100	<i>25 septembre 2017</i>
Les régies (côté ordonnateur)	17A0040131	<i>Personnels des services d'intendance des établissements rattachés devant utiliser le logiciel "régies".</i>	20	<i>26 septembre 2017</i>
Préparation à l'examen professionnel d'APAE (attaché principal)	17A0040029	<i>Personnels AAE souhaitant s'inscrire cette année à l'examen professionnel d'APAE</i>	20	<i>26 septembre 2017</i>
PRESTO – la gestion de la restauration	17A0040110	<i>Personnels d'Etat affectés en service d'intendance</i>	20	<i>29 septembre 2017</i>
Conférence « Evolution, carrière et mobilité »	17A0040025	<i>Personnels contractuels</i>	40-60	<i>2 octobre 2017</i>
SIECLE GFE	17A0040111	<i>Personnels affectés en service d'intendance et manipulant Gestion Financière Elèves</i>	20	<i>2 octobre 2017</i>
SIECLE NOTES (paramétrer et administrer le produit)	17A0040107	<i>Personnels de direction, CPE</i>	20	<i>3 octobre 2017</i>



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

académie
Bordeaux

RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

**INSCRIPTIONS URGENTES
(suite)**

Intitulé	N° de dispositif	Public cible	Capacité d'accueil	Date de la formation
Comptabilité budgétaire : la recette	17A0040133	<i>Personnels débutants non affectés à la rentrée et personnels d'intendance (professionnalisation)</i>	<i>20</i>	<i>4 octobre 2017</i>
Préparation à l'épreuve d'admissibilité du concours interne d'AAE (attaché)	17A0040030	<i>Personnels ATSS souhaitant s'inscrire cette année au concours (priorité aux personnels de catégorie B)</i>	<i>25</i>	<i>5 octobre 2017</i>
Modernisation des moyens de paiement proposés aux usagers	17A0040143	<i>Tout public volontaire</i>	<i>40-60</i>	<i>12 octobre 2017</i>
Conférence : les droits du fonctionnaire : libertés individuelles, droits sociaux, droits professionnels	17A0040026	<i>Tout public volontaire</i>	<i>40-60</i>	<i>12 octobre 2017</i>